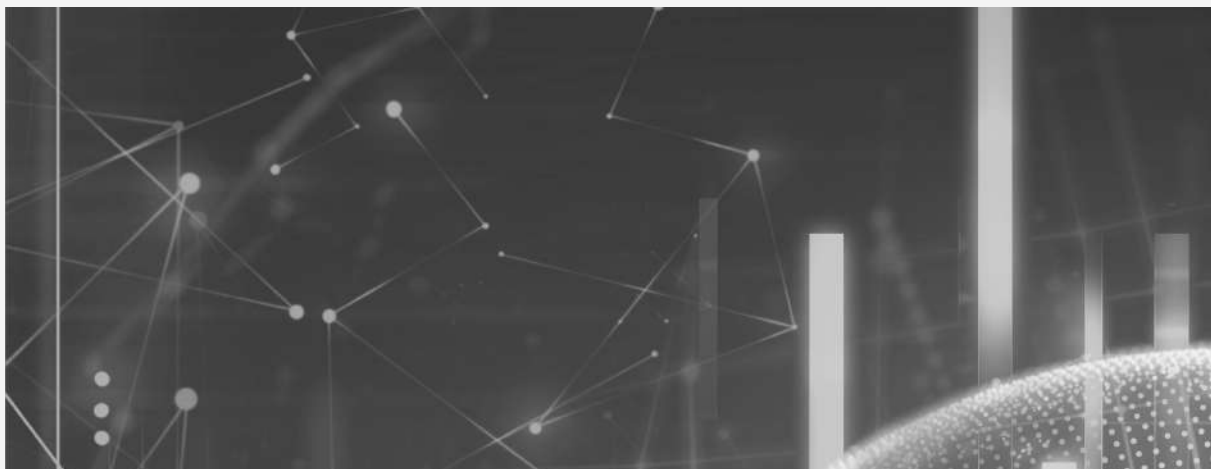




VERS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE FAVORABLE À LA SOCIÉTÉ CIVILE

JUIN 2021



forus

CONNECTER
SOUTENIR
INFLUENCER

PRÉFACE

Forus est un réseau mondial de la société civile composé de 68 plates-formes nationales d'ONG (PFN) et de 7 coalitions régionales (CR) réparties sur les 5 continents. En tant que catalyseur légitime et représentant de la voix des ONG du monde entier, Forus s'efforce de renforcer les capacités de la société civile afin de garantir la participation effective et efficace des acteurs de la société civile aux négociations officielles.

Forus plaide en faveur d'un meilleur financement de la société civile et de la défense d'un environnement favorable aux organisations de la société civile afin qu'elles puissent travailler à influencer les politiques publiques aux niveaux national, régional et international.

Ces dernières années, Forus et ses membres ont fait l'expérience directe des multiples façons dont le processus mondial accéléré de numérisation transforme rapidement l'« espace opérationnel » de la société civile partout dans le monde.

Sur une note positive, de nombreuses innovations numériques améliorent et renforcent l'espace civique à différents niveaux. Mais si les technologies numériques offrent à la société civile de nouveaux moyens d'exercer ses libertés d'association, de réunion et d'expression, elles offrent simultanément aux gouvernements et à d'autres acteurs de nouveaux moyens de restreindre ces droits, ce qui soulève des questions quant à l'impact des avancées technologiques sur un espace civique déjà réduit.



L'objectif de ce rapport, « Vers un environnement numérique favorable à la société civile », est de mettre en lumière les impacts de la numérisation vécus par nos membres de la société civile ; d'explorer les risques et les opportunités importantes ; et de plaider pour une forme de numérisation inclusive, basée sur les droits humains et la démocratie, qui sera synonyme d'autonomie et sera favorable à la société civile au lieu de restreindre et de réprimer.

RAPPORT COMPLET ICI





MÉTHODOLOGIE

Ce rapport a été élaboré grâce aux conseils et à l'expertise de TechSoup, la plus grande ONG mondiale de renforcement des capacités numériques de la société civile, qui a soutenu la transformation numérique de plus de 1,4 million d'OSC dans le monde. Les membres de Forus, de Taïwan à la Slovaquie, ainsi que d'autres militants du monde entier, ont contribué à ce rapport par leurs témoignages, leurs défis et leurs expériences en matière de numérisation, par le biais d'entretiens et d'ateliers participatifs organisés par Forus. Nous les remercions tous pour leur riche contribution à ce rapport.

La société civile doit développer d'importants partenariats stratégiques avec les gouvernements, les organisations internationales, les bailleurs de fonds, les organisations du secteur privé, les ONG de technologie au service du bien commun (Tech for Good), et d'autres, afin de promouvoir la coopération intersectorielle, de sorte que les avantages collectifs de la numérisation puissent être valorisés et les risques minimisés.

Nous anticipons que ce document de synthèse de Forus contribuera au débat public croissant sur la numérisation. Nous espérons que ses conclusions et recommandations aideront à orienter le travail de notre réseau, de ses membres, partenaires et alliés de différents secteurs dans ce domaine clé, et qu'il pourra contribuer à la création d'un avenir numérique véritablement démocratique, inclusif et favorable à tous.

“

Il y a quelques évolutions positives, mais en général, en termes de liberté d'expression ou de partage d'opinions sur les réseaux sociaux par exemple, notre liberté est très limitée - Indonésie



01 LA NUMÉRISATION : UNE MÉGATENDANCE ET UN FACTEUR DE RUPTURE



- 1.1 Le processus mondial actuel de transformation numérique est une « **mégatendance** », qui influence la façon dont les gens travaillent, communiquent, sont gouvernés et, en fin de compte, façonne les cultures qui sont les leurs. Il est à l'origine de changements et de bouleversements sociaux et économiques rapides,¹ créant de nouvelles opportunités passionnantes tout en confrontant les sociétés à une série de défis redoutables.
- 1.2 Les technologies numériques ont joué un rôle clé dans les réponses internationales et nationales à la **pandémie de Covid 19**. Les pays du monde entier ont adopté la numérisation dans la lutte contre le virus Covid-19.
- 1.3 Alors que les différentes technologies numériques deviennent suffisamment puissantes et leur utilisation de plus en plus répandue, et que les gens dépendent progressivement des technologies numériques pour gérer leur vie, la fracture numérique s'intensifie : de **fortes inégalités** continuent de se creuser entre ceux qui peuvent accéder aux technologies numériques et les utiliser et ceux qui ne le peuvent pas.
- 1.4 La moitié de la population mondiale **n'est pas encore connectée au numérique** et, en conséquence directe, de nombreuses personnes risquent d'être victimes d'exclusion et de marginalisation sociale et économique

02 NUMÉRISATION ET ESPACE CIVIQUE - MENACE ET OPPORTUNITÉ



2.1 La numérisation a rapidement **transformé l'« espace opérationnel » de la société civile**. Sur une note positive, de nombreuses innovations numériques ont amélioré et renforcé l'espace civique.²

2.2 De manière plus préoccupante, alors que les technologies numériques offrent à la société civile de nouveaux moyens d'exercer ses libertés d'association, de réunion et d'expression, elles offrent simultanément aux gouvernements et à d'autres acteurs de nouveaux moyens de **restreindre ces droits**, ce qui soulève des questions quant à l'impact des avancées technologiques sur un espace civique déjà réduit à l'avenir.³

2.3 Les technologies numériques prolifèrent rapidement, ce qui rend difficile le suivi des changements ou de leurs implications. Beaucoup dépendra des technologies qui deviendront dominantes, de **qui les contrôlera** et à quelles fins.⁴

2.4 Le potentiel de la numérisation à **modifier l'espace civique** - les lieux physiques, virtuels et légaux où les gens s'associent, s'expriment et se réunissent - pour le meilleur ou pour le pire est une préoccupation majeure de la société civile.

2.5 À plus long terme, l'absence d'une **réglementation adéquate et d'une gouvernance plus démocratique** de la numérisation dans le monde entier portera atteinte de manière significative à l'espace civique, au bien-être humain, à la liberté, à la dignité et à la justice partout dans le monde, au lieu de les faire progresser.

2.6 Alors que les gouvernements et les sociétés adoptent de plus en plus les technologies numériques transformatrices et que les principaux processus politiques et décisionnels se déplacent en ligne, il est crucial que le processus serve à **élargir plutôt qu'à réduire l'espace civique** nécessaire aux OSC pour fonctionner efficacement. La garantie d'un espace numérique bien réglementé et démocratique est essentielle pour promouvoir le fonctionnement optimal d'une société civile saine.

03 ASSURER UNE NUMÉRISATION FAVORABLE AUX DROITS HUMAINS



3.1 Le défi pour les militants des droits humains est d'apprendre comment le pouvoir de la technologie peut être utilisé pour **renforcer et consolider les droits humains**, ainsi que la façon dont les dimensions répressives et inégalitaires de la technologie peuvent être prévues, identifiées et combattues. Les organisations de défense des droits humains et leurs alliés, tels que les réseaux fédérateurs de la société civile, devraient travailler avec les entreprises de technologie pour développer de nouveaux outils et stratégies de collecte, d'enregistrement et de partage des informations sur les violations des droits humains, pour lutter contre la désinformation et pour assurer la sécurité numérique pour tous.

3.2 Les effets négatifs de la numérisation doivent être atténués en **adaptant les cadres existants en matière de droits humains à l'ère numérique**. Une collaboration intersectorielle sera nécessaire pour construire l'infrastructure numérique dont les communautés ont besoin pour mettre fin à la pauvreté numérique.

3.3 En l'absence de politiques numériques appropriées qui renforcent les engagements existants en matière de droits humains, la numérisation aura des retombées sociales de moins en moins importantes, car l'utilisation accrue conduit à une surveillance accrue et à l'exploitation des données des citoyens. Les gouvernements, la société civile et les entreprises doivent **s'engager à nouveau à respecter les conventions relatives aux droits humains** à l'ère du numérique et travailler ensemble pour mettre en œuvre et contrôler l'impact des politiques numériques et de l'accès à l'internet, et pour garantir un usage numérique progressiste et respectueux des droits.

04

DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE FAVORABLE À LA SOCIÉTÉ CIVILE



4.1 Un environnement opérationnel favorable aux organisations de la société civile, en ligne et hors ligne, est une **condition préalable nécessaire à l'épanouissement de la société civile**. Cela sera essentiel pour que les OSC puissent remplir toute une série de rôles importants d'intérêt public, qu'il s'agisse d'aider les gouvernements à promouvoir la reprise sociale et économique après la récente pandémie mondiale de Covid 19 ou de contribuer au suivi et à la mise en œuvre du programme des objectifs de développement durable (ODD), entre autres.

4.2 La société civile doit se mobiliser collectivement pour faire en sorte que les impacts de la transformation numérique sur son fonctionnement soient positifs à long terme. Elle doit agir pour garantir la mise à disposition des **informations numériques et de l'architecture communautaire numérique** nécessaires pour lui permettre de répondre efficacement aux défis et aux opportunités de la numérisation. Si elle ne le fait pas, la société civile restera fragmentée, cloisonnée et incapable de répondre de manière adéquate et collective aux graves « menaces écosystémiques » auxquelles elle est confrontée.

4.3 La société civile doit appeler les gouvernements et la communauté internationale à agir rapidement pour **garantir l'inclusion numérique de tous**, et en particulier des groupes démographiques à faibles revenus et socialement exclus, en fournissant un accès rapide, abordable et équitable aux infrastructures et aux données numériques pour tous.

4.4 La société civile doit faire pression pour le développement de **cadres législatifs favorables** à la numérisation qui garantissent le respect des droits humains et l'inclusion dans les avancées et les développements technologiques. Elle doit faire pression sur les gouvernements pour qu'ils introduisent des politiques progressistes sur des questions telles que la cybersécurité, la vie privée, l'accessibilité, l'inclusion et la propriété des données.



4.5 La société civile doit insister sur le **renforcement continu des capacités numériques** pour tous afin de promouvoir de plus grandes compétences numériques et de permettre à ses membres de suivre les évolutions rapides dans la sphère numérique.

4.6 Les gouvernements doivent assurer une **gouvernance transparente, responsable et inclusive** de la sphère numérique. Il est urgent de s'éloigner véritablement du statu quo, où le contrôle est entre les mains d'un certain nombre de grandes entreprises technologiques privées, et d'évoluer vers des modèles de gouvernance plus multipartites dans lesquels la société civile peut jouer un rôle essentiel.

4.7 Au niveau international, la communauté internationale doit de toute urgence élaborer un **cadre stratégique** qui établira un lien entre la fermeture de l'espace civique, y compris dans le domaine numérique, et d'autres défis clés de la politique étrangère. Ce cadre devrait articuler une vision positive de l'espace civique à l'échelle mondiale et offrir des conseils tactiques adaptés aux gouvernements, aux acteurs de la société civile et aux autres parties prenantes intéressées. Il convient de faire appel à des experts qui comprennent l'évolution rapide du paysage numérique afin de faire le lien avec les questions relatives à l'espace civique, y compris les menaces futures.

05 LES DÉFIS QUE LA SOCIÉTÉ CIVILE DOIT RELEVER POUR S'ENGAGER DANS LA NUMÉRISATION



5.1 La société civile organisée comprend plus de **10 millions d'organisations dans le monde**. Les organisations de la société civile ont un rôle essentiel à jouer pour assurer la numérisation inclusive de la société en leur qualité de témoins, de fournisseurs de contenu et de liens importants avec les communautés historiquement marginalisées.

5.2 Si de nombreuses OSC commencent à tirer parti des **possibilités offertes par la transformation numérique** pour leur travail, qu'il s'agisse de l'utilisation de drones et de la technologie satellitaire pour détecter les violations des droits humains ou de l'utilisation des données des téléphones portables pour éclairer les interventions humanitaires, beaucoup d'autres doivent encore en explorer tout le potentiel.

5.3 Selon une enquête menée fin 2020 auprès de plus de 12 000 personnes par l'ONG TechSoup et ses partenaires (dont des centaines de fondations subventionnaires) dans 137 pays, **plus de 70 % des OSC du monde entier ont vu leurs services perturbés par les changements numériques forcés de la pandémie**.⁵ Peu de ces OSC ont reçu de l'aide pour relever ces défis, 81 % d'entre elles n'ayant jamais reçu de soutien numérique d'aucune sorte. Et moins de 25 % d'entre elles avaient une stratégie numérique pour les guider. L'effet de la pandémie sur les 25 % d'entre elles qui disposaient d'une stratégie numérique a été très différent : elles ont trouvé beaucoup plus facile de relever les défis auxquels elles étaient confrontées.⁶

5.4 Les tendances actuelles suggèrent que d'ici cinq ans environ, les utilisateurs de technologies numériques devront être « **dans le cloud** », car l'utilisation de solutions sur site ne sera plus la norme. Cette situation est problématique car plus de 95 % des organisations de la société civile utilisent encore des logiciels sur site pour au moins une partie de leurs opérations quotidiennes.⁷ Plus de 80 % des OSC n'ont jamais bénéficié d'une assistance informatique et beaucoup auront besoin d'une telle assistance pour migrer vers le cloud.⁸

5.5

La pandémie a été un **signal d'alarme** et un signe avant-coureur de ce qui est à venir, en termes de migration des technologies vers le cloud. Les logiciels sur site utilisés par plus de 95 % des OSC cesseront d'exister d'ici dix ans. À ce moment-là, les OSC qui ne pourront pas passer à l'informatique en raison d'un manque de compétences techniques ou de connectivité verront leur technologie se dégrader et finiront par s'effondrer, car les logiciels dont elles dépendent ne seront plus pris en charge et commenceront à tomber en panne.⁹



“

La numérisation a renforcé la participation et la démocratie populaire en permettant aux gens d'accéder à des plateformes numériques pour exprimer leurs points de vue et entrer en contact avec d'autres personnes, au niveau local et mondial, qui partagent leurs intérêts et leurs préoccupations.

“

Les nouvelles technologies numériques peuvent aider les OSC à accroître leur transparence et leur redevabilité vis-à-vis du gouvernement et du grand public, et à renforcer leur légitimité et leur crédibilité.



06 SOUTENIR L'ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA NUMÉRISATION : CRÉER UNE INFRASTRUCTURE VIABLE POUR UNE NUMÉRISATION INCLUSIVE



- 6.1** Si l'on considère que moins de 20% des OSC interrogées ont **accès à une assistance technologique** et que le risque de dégradation ou de défaillance des services est élevé si elles ne parviennent pas à migrer vers le cloud, il est essentiel que les gouvernements incluent la société civile dans les stratégies de numérisation. Sinon, ils risquent de perdre les services essentiels fournis par les OSC, dont dépendent leurs populations les plus marginalisées.
- 6.2** La pleine participation aux processus de numérisation nécessite une combinaison d'accès à l'internet, d'accès aux outils appropriés, d'accès aux communautés d'apprentissage et de création de politiques numériques pertinentes. Cette combinaison - que l'on peut qualifier d'« **infrastructure numérique minimale viable pour une numérisation inclusive** » - est à la fois fondamentale pour pouvoir fournir des technologies de pointe inclusives et réalisable grâce à une collaboration intersectorielle entre les gouvernements, les entreprises et la société civile.
- 6.3** Les gouvernements doivent assurer le **développement des capacités numériques de leurs populations**, en accordant une attention particulière à la société civile en tant qu'intermédiaire et fournisseur de services essentiels. Il s'agit d'un défi commun en matière de développement qui est particulièrement aigu dans les pays moins développés. La communauté internationale doit fournir des financements et des programmes publics afin d'accroître l'accès du public aux technologies et outils numériques et sa connaissance de ceux-ci, dès le plus jeune âge et dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Le renforcement des capacités doit permettre de combler le fossé des compétences dures entre les générations plus âgées et les plus jeunes et permettre aux générations plus âgées de se familiariser avec les nouvelles technologies numériques. Les donateurs internationaux doivent soutenir la société civile partout dans le monde pour développer des outils numériques fiables pour l'activisme civique et la participation politique.

- 6.4** Si les capacités numériques de la société civile sont systématiquement développées et si son accès à des infrastructures numériques viables minimales est garanti, les OSC seront plus à même de partager leurs idées, leurs données et leurs renseignements uniques avec les responsables politiques et les décideurs, en vue de garantir **une élaboration et une mise en œuvre plus inclusives et efficaces des politiques publiques**.
- 6.5** La création d'une telle infrastructure numérique viable serait bénéfique pour la gouvernance globale, notamment en ce qui concerne le suivi et la mise en œuvre de cadres de politiques publiques clés tels que les ODD ou l'accord de Paris sur le climat. Il existe un large consensus international sur le fait que ces cadres politiques requièrent une approche de **la société dans son ensemble** dans leur suivi et leur mise en œuvre, y compris la contribution de la société civile, si l'on veut atteindre leurs objectifs.
- 6.6** Les organisations de la société civile doivent examiner et évaluer en permanence leurs capacités numériques collectives et suivre leurs progrès numériques dans le temps. Cela peut se faire par le biais de leur participation à des **communautés d'apprentissage numérique**, afin de leur permettre de tirer parti des outils et des données numériques disponibles pour continuer à travailler efficacement avec les groupes et les communautés qu'elles servent.
- 6.7** En plus de développer leur propre accès à l'infrastructure numérique et de renforcer leurs compétences numériques, les OSC doivent également **travailler avec les communautés locales** afin de garantir la capacité de ces communautés, et en particulier des plus exclues ou marginalisées, à participer pleinement au processus actuel de numérisation. Pour ce faire, il faudra combiner l'accès à l'internet, aux outils appropriés, aux communautés d'apprentissage et aux politiques numériques pertinentes.
- 6.8** Ainsi, les communautés devraient être **encouragées à prendre l'initiative** d'œuvrer pour un avenir numérique inclusif. Elles devraient être en mesure de répondre à leurs besoins d'aujourd'hui et à leurs ambitions pour demain, selon leurs propres termes et sur la base de leurs propres données.



07

L'IMPORTANCE DES PARTENARIATS ET DE LA COLLABORATION INTERSECTORIELLE EN MATIÈRE DE NUMÉRISATION



7.1 Les gouvernements doivent travailler avec la société civile et le secteur des entreprises pour créer des **cadres réglementaires flexibles** qui permettent à de multiples types d'acteurs de créer et de gérer une variété d'organisations commerciales à but non lucratif, sans but lucratif et à but lucratif, afin d'accéder aux licences, de s'appuyer sur les connaissances existantes et de rivaliser pour fournir un accès à internet pour tous.

7.2 En l'absence de tels systèmes réglementaires qui encouragent de manière proactive les **approches à but non lucratif parallèlement aux approches à but lucratif**, pour la fourniture d'accès et de services numériques, les données et les voix des personnes non connectées - en grande partie les groupes qui ont historiquement connu la marginalisation et la privation de droits et qui risquent le plus d'être laissés de côté par la numérisation - resteront invisibles dans l'élaboration des politiques et des programmes, en particulier dans les programmes de politique publique importants tels que les ODD.

7.3 La société civile devrait s'associer à des **organisations publiques et privées de type « Tech for Good »** pour lui permettre de bénéficier de leur expertise technique et de faire pression conjointement en faveur d'un environnement numérique plus favorable pour tous.

7.4 Les OSC pourraient **s'associer à un large éventail d'acteurs** sur différents aspects de la numérisation, notamment les partenariats liés à la connectivité numérique, aux politiques numériques, aux outils numériques, à l'apprentissage numérique continu et à la résilience numérique.

7.5 Les gouvernements, les entreprises et la société civile doivent travailler ensemble pour développer les modèles commerciaux, les chaînes d'approvisionnement, les normes de résilience du matériel et les programmes de recyclage des déchets électroniques afin d'**accroître durablement l'accès aux premiers appareils numériques**.

7.6 Les gouvernements, la société civile et les entreprises doivent collaborer pour assurer **une formation à l'utilisation des appareils en présentiel**, ainsi que la mise en œuvre d'approches de programmes d'études à grande échelle, afin que l'adoption du numérique permette aux gens de s'épanouir en tant que citoyens numériques, tout en minimisant les risques d'exposition à la prédation en ligne.

“

Nombre d'organisations qui s'attachent à mettre la technologie au service du bien commun mettent en avant le fait que les droits de l'homme doivent être protégés alors même que l'innovation technologique s'accélère, et que les individus ne doivent pas être traités comme des marchandises, ni être trompés ou contrôlés par la technologie.



Conclusions



Ce document vise à mettre en lumière les principaux impacts de la numérisation sur les organisations de la société civile, à explorer les risques et les opportunités qui y sont associés, et à plaider en faveur d'une forme de numérisation inclusive, démocratique et fondée sur les droits humains, qui donnera des moyens d'action non seulement aux organisations de la société civile du monde entier, mais à tous les individus.

Une **série de recommandations d'action** est présentée ci-dessous. Elles s'adressent aux gouvernements, aux organisations internationales, aux bailleurs de fonds internationaux, aux entreprises technologiques privées, aux OSC, aux ONG de technologie au service du bien commun et aux autres parties prenantes qui ont un rôle à jouer dans la création d'un environnement numérique plus favorable, non seulement au profit de la société civile, mais aussi au profit des sociétés plus larges dans lesquelles elles opèrent.

Le rythme extrêmement accéléré de la numérisation a fait que les sociétés du monde entier l'ont vécue comme une force écrasante et largement incontrôlable. Cette perception a pu jusqu'ici aller à l'encontre d'une réglementation appropriée de la sphère numérique. Mais étant donné le rôle de plus en plus central qu'elle est appelée à jouer dans l'avenir de nos sociétés, et les nombreux avantages associés à la numérisation, il n'y a aucune raison pour que le processus actuel ne puisse pas être maîtrisé, démocratisé et rendu plus équitable.

Il faudra mobiliser une volonté publique et politique suffisante et reprendre le contrôle des quelques grandes entreprises technologiques qui dominent actuellement la sphère numérique. Mais la récompense sera un internet et un processus de numérisation qui serviront les intérêts de tous et pas seulement ceux des groupes sociaux privilégiés.

Il n'y a pas de place pour la complaisance en ce qui concerne le processus actuel de numérisation, étant donné les nombreux risques et dangers qui l'accompagnent. **Les gouvernements progressistes et les institutions internationales devront jouer un rôle de premier plan** en s'efforçant d'exploiter, de réglementer et de démocratiser la sphère numérique. Ce projet nécessitera des niveaux sans précédent de coopération internationale à tous les niveaux. La société civile est un partenaire volontaire dans ce processus, mais elle aura besoin d'un environnement favorable dans lequel elle pourra opérer si elle veut être efficace.

Les recommandations ci-dessous donnent un **aperçu des principales actions nécessaires** pour créer un environnement numérique plus favorable à la société civile et au grand public.

“

Ils suppriment mes posts sur les médias sociaux, ils nous censurent ! Ils censurent tout ce qui se passe sur le territoire, c'est quelque chose que nous ne devrions pas permettre. Les dirigeants nient tout ce qui s'est passé depuis le 21 N en Colombie - Colombie



Recommandations d'action

Leadership des gouvernements, de la communauté internationale et des autres parties prenantes

- ▷ Les gouvernements progressistes, les organisations internationales et les bailleurs de fonds internationaux doivent agir rapidement pour garantir un **espace numérique bien réglementé et démocratique**.
- ▷ Ils doivent assurer une gouvernance transparente, responsable et inclusive de la sphère numérique. Il est urgent de s'éloigner du statu quo, où le contrôle est entre les mains d'un certain nombre de grandes entreprises technologiques privées, et de s'orienter vers **des modèles de gouvernance plus multipartites** dans lesquels la société civile peut jouer un rôle essentiel.
- ▷ Ils devraient **s'engager à nouveau à respecter les conventions relatives aux droits humains à l'ère numérique** et à travailler ensemble pour mettre en œuvre et contrôler l'impact des politiques numériques et de l'accès à internet, et pour garantir un usage progressif du numérique fondé sur les droits. Les impacts négatifs de la numérisation devraient être atténués en adaptant les cadres existants en matière de droits humains à l'ère numérique.
- ▷ Les gouvernements, les institutions internationales, les bailleurs de fonds et les autres acteurs devraient **assurer l'inclusion numérique de tous**, et en particulier des groupes démographiques à faible revenu et socialement exclus, en soutenant la fourniture d'un accès rapide, abordable et équitable aux infrastructures et aux données numériques pour tous.
- ▷ Les gouvernements devraient veiller à ce que la **société civile soit associée à l'élaboration des stratégies nationales et locales de numérisation**. Cela permettra également de garantir que les besoins et les intérêts des populations les plus marginalisées seront pris en compte par ces stratégies.
- ▷ Les stratégies numériques aux niveaux international, régional et national devraient tenir compte du rôle essentiel que joue la numérisation en permettant à la société civile et à d'autres parties prenantes clés de surveiller et de **mettre en œuvre efficacement les principaux cadres de politique publique** tels que les ODD ou l'Accord de Paris sur le climat. Il existe un large consensus international sur le fait que ces cadres politiques nécessitent une approche de la société dans son ensemble pour le suivi et la mise en œuvre, y compris la contribution de la société civile, si l'on veut atteindre leurs objectifs.

- 

L'architecture communautaire numérique et les informations numériques nécessaires doivent être mises à la disposition des OSC et des communautés locales pour leur permettre de répondre efficacement aux défis et aux opportunités de la numérisation. Cela nécessitera une combinaison d'accès à l'internet, aux outils numériques appropriés, aux communautés d'apprentissage et la création de politiques numériques pertinentes. Cette combinaison - que l'on peut qualifier d'« **infrastructure numérique minimale viable pour une numérisation inclusive** » - est à la fois fondamentale pour pouvoir mettre en œuvre des technologies de pointe inclusives et réalisable grâce à une collaboration intersectorielle entre les gouvernements, les entreprises et la société civile.
- 

Les gouvernements doivent assurer le développement continu des capacités numériques de leurs populations, en mettant l'accent sur la société civile en tant qu'intermédiaire et fournisseur de services essentiels. Il s'agit là d'un défi de développement commun, particulièrement aigu dans les pays moins développés. **La communauté internationale doit fournir des financements et des programmes publics** afin d'accroître l'accès du public aux technologies et outils numériques et sa connaissance de ceux-ci, dès le plus jeune âge et dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Le renforcement des capacités doit permettre de combler le fossé des compétences générales entre les générations plus âgées et plus jeunes et de permettre aux générations plus âgées de se familiariser avec les nouvelles technologies numériques.
- 

Les gouvernements, la société civile et les entreprises doivent collaborer pour assurer **une formation à l'utilisation des appareils en présentiel**, ainsi que la mise en œuvre d'approches de programmes d'études à grande échelle, afin que l'adoption du numérique permette aux gens de s'épanouir en tant que citoyens numériques, tout en minimisant les risques d'exposition à la prédation en ligne.
- 

Les gouvernements doivent travailler avec la société civile et le secteur des entreprises pour créer des **cadres réglementaires flexibles** qui permettent à de multiples types d'acteurs de créer et de gérer une variété d'organisations commerciales à but non lucratif, sans but lucratif et à but lucratif pour accéder aux licences, s'appuyer sur les connaissances existantes et se faire concurrence pour fournir un accès à l'internet pour tous.
- 

Les gouvernements, les entreprises et la société civile doivent travailler ensemble pour développer les modèles commerciaux, les chaînes d'approvisionnement, les normes de résilience du matériel et les programmes de recyclage des déchets électroniques afin d'accroître durablement l'accès aux premiers appareils numériques et leur utilisation. **Les incidences écologiques du processus de numérisation** doivent être évaluées au préalable tout au long de la chaîne, puis limitées et atténuées dans la mesure du possible. Les mesures adoptées pour faire progresser la numérisation devraient adopter une approche «sans nuire», notamment en ce qui concerne l'empreinte écologique et les autres impacts négatifs associés au processus. Ces impacts devraient être évalués, évités et atténués, et, en dernier recours, une compensation devrait être prévue.
- 

Les bailleurs de fonds internationaux devraient soutenir la société civile en développant des **outils numériques fiables pour le militantisme civique et la participation politique**.

-  La communauté internationale doit de toute urgence **élaborer un cadre stratégique qui établira un lien entre la fermeture de l'espace civique, y compris dans le domaine numérique, et d'autres défis clés de politique étrangère**. Ce cadre devrait formuler une vision positive de l'espace civique à l'échelle mondiale et offrir des conseils tactiques adaptés aux gouvernements, aux acteurs de la société civile et aux autres parties prenantes intéressées. Il convient de faire appel à des experts qui comprennent l'évolution rapide du paysage numérique afin de faire le lien avec les questions relatives à l'espace civique, y compris les menaces futures.

Action requise de la société civile

-  La société civile doit faire pression pour le **développement de cadres législatifs favorables à la numérisation** qui garantissent le respect des droits humains et l'inclusion dans les avancées et les développements technologiques. Elle doit faire pression sur les gouvernements pour qu'ils introduisent des politiques progressistes sur des questions telles que la cybersécurité, la vie privée, l'accessibilité, l'inclusion et la propriété des données.
-  Les OSC doivent tirer parti des **possibilités offertes par la transformation numérique** dans leur travail, qu'il s'agisse de l'utilisation de drones et de la technologie satellitaire pour détecter les violations des droits humains ou de l'utilisation des données des téléphones portables pour éclairer les réponses humanitaires. De nombreuses OSC n'ont pas encore exploré tout son potentiel.
-  Les OSC ont besoin d'un accès immédiat à un **soutien numérique** pour les aider à migrer vers le cloud, et pour éviter la dégradation technologique et l'effondrement éventuel lorsque les logiciels sur site dont elles dépendent ne sont plus pris en charge et commencent à tomber en panne.
-  La société civile doit plaider en faveur d'un **renforcement continu des capacités numériques** pour tous afin de promouvoir une plus grande compétence numérique et de permettre à ses membres de suivre l'évolution rapide de la sphère numérique.
-  Les OSC doivent continuellement examiner et évaluer leurs capacités numériques collectives, et suivre leurs progrès numériques dans le temps. Cela peut se faire par le biais de leur participation à des **communautés d'apprentissage numérique**, afin de leur permettre de tirer parti des outils et des données numériques disponibles pour continuer à travailler efficacement avec les groupes et les communautés qu'elles servent.
-  Les militants des droits humains et leurs alliés, tels que les réseaux fédérateurs de la société civile, doivent apprendre comment le pouvoir de la technologie peut être utilisé pour **renforcer les droits humains**, et comment les dimensions répressives et inégalitaires de la technologie peuvent être prévues, identifiées et combattues.
-  Les organisations de défense des droits humains et leurs alliés doivent travailler avec les entreprises technologiques pour **développer de nouveaux outils et de nouvelles stratégies** de collecte, d'enregistrement et de partage des informations sur les violations des droits humains, pour lutter contre la désinformation et pour assurer la sécurité numérique pour tous.

- ▶ Outre le développement de leur propre accès à l'infrastructure numérique et le renforcement de leurs compétences numériques, ils doivent également **travailler avec les communautés locales** pour garantir la capacité de ces communautés, et notamment des plus exclues ou marginalisées, à participer pleinement au processus actuel de numérisation. Cela nécessitera une combinaison d'accès à l'internet, aux outils appropriés, aux communautés d'apprentissage et aux politiques numériques pertinentes.
- ▶ Les OSC doivent travailler avec les communautés locales de manière à leur permettre de **prendre la direction des opérations** en vue d'un avenir numérique inclusif. Les communautés locales devraient être en mesure de répondre à leurs besoins actuels et à leurs ambitions pour demain, selon leurs propres termes et sur la base de leurs propres données.
- ▶ La société civile devrait s'associer à des organisations publiques et privées de type « **Tech for Good** », afin de pouvoir bénéficier de leur expertise technique dans des domaines tels que la connectivité numérique, les politiques numériques, les outils numériques, l'apprentissage numérique continu et la résilience numérique.
- ▶ La société civile a le potentiel non seulement d'être un consommateur ou un utilisateur de technologies numériques, mais aussi d'être un **développeur et un copropriétaire de nouvelles technologies numériques**, qui peuvent offrir des alternatives aux technologies numériques courantes.

DÉCOUVREZ LA CAMPAGNE #PARLONS DIGITAL



“
**#PARLONS
DIGITAL**
”

**Pas d'espace civique
sans espace numérique!**



“

L'espace numérique peut parfois perpétuer le cycle toxique ou le cycle de discrimination qu'il tente de briser - Nepal



Références

1. <https://www.institutefordigitaltransformation.org/digitalisation-an-unstoppable-mega-trend/>.
2. Voir généralement, [Digital Transformation and the Futures of Civic Space to 2030](#), Document de l'OCDE sur l'élaboration des politiques n° 29 de juin 2020 (en anglais). Le présent rapport s'inspire largement des idées et de l'analyse du document de l'OCDE.
3. <https://civicus.org/state-of-civil-society-report-2021>
4. Voir par exemple Stacie Hoffmann, Dominique Lazanski & Emily Taylor "Standardising the splinternet: how China's technical standards could fragment the internet" (2020). Journal of Cyber Policy, 239-264; également Brigitte Dekker, Maaïke Okano Heijmans et Eric Siyi Zhang Unpacking China's Digital Silk Road, Netherlands Institute of International Relations Clingendael Report (2020)
5. Voir [Data Handling and Digital Readiness in Civil Society Global Study 2020](#) de TechSoup <https://pages.techsoup.org/hubfs/Downloads/data-handling-survey-2021.pdf?hsCtaTracking=765fc28f-bb2f-42d3-9912-725122e398fb%7Caf37af40-d4fe-47b0-94d3-312f6291f519>
6. Voir [TechSoup Study Opens a Window into How We Work with Data](#)
7. Voir [Data Handling and Digital Readiness in Civil Society Global Study 2020](#) de TechSoup
8. Voir [Data Handling and Digital Readiness in Civil Society Global Study 2020](#) de TechSoup
9. Voir [Data Handling and Digital Readiness in Civil Society Global Study 2020](#) de TechSoup



Forus, précédemment connu sous le nom de Forum international des plates-formes nationales d'ONG (IFP/FIP), est un réseau dirigé par ses membres, composé de 68 plates-formes nationales d'ONG et de 7 coalitions régionales de tous les continents, représentant plus de 22 000 ONG actives au niveau local et international sur les questions de développement, de droits de l'homme et d'environnement.



Cette publication a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne et de l'Agence française de développement. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de Forus et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les vues de l'Union européenne ou de l'Agence française de développement.

Crédits photo : Both Nomads, UNSPLASH, Sebastian Barros, Forus, Melania Torres, Ben Small, Midia Ninja.

Contactez nous via contact@forus-international.org